

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 La société VP DIVE SAS ("VP DIVE") a développé et propose une suite d'outils informatiques, de logiciels et de services dédiés aux clubs et associations de plongée, fédérations et professionnels de la plongée, pour leur permettre de gérer le plus efficacement possibles leurs activités ainsi que les relations avec leurs adhérents, membres ou clients. Les services et produits de VP DIVE sont essentiellement accessibles sur une plateforme dédiée de VP DIVE, accessible en ligne sur le site web de VP DIVE : <https://vpdive.com/> (le « Site Web »).

1.2 Les présentes Conditions Générales de Prestation et de Licence (les "CGP") s'appliquent à la fourniture de licences de logiciels et à la réalisation de tous services par VP DIVE, notamment à la réalisation de services de développement de fonctionnalités informatiques, de personnalisation d'applications mobiles, de migration de site web, de mise à disposition d'outils numériques et d'envoi de newsletters (les "Services"). Ces Services s'adressent à tout club, association, client professionnel (le "Client" ou les "Clients"), et plus généralement aux relations commerciales entre VP DIVE et ses Clients. Les Services sont décrits dans le point 2 ci-dessous. Les présentes CGP s'appliquent aussi à tous les devis émis par VP DIVE (les "Devis"), et à tous livrables, rapports, études, analyses, développements informatiques qui pourraient être remis par VP DIVE aux Clients à l'occasion de la réalisation de Services (les "Livrables"). Certains de ces Services sont accessibles via des logiciels développés par VP DIVE, accessibles sur le Site Web de VP DIVE, et licenciés par VP DIVE aux Clients et éventuellement à leurs utilisateurs (les "Logiciels").

1.3 Les ventes de produits effectuées par VP DIVE aux Clients en dehors de la réalisation de Services couverts par les présentes CGP, tels que notamment ventes d'objets publicitaires, de produits textiles personnalisés ou d'étiquettes liées à la plongée, ne sont pas couvertes par ces CGP mais sont régies par les Conditions Générales de Vente de VP DIVE (les "CGV"). Ces CGV de VP DIVE figurent dans un document contractuel différent des présentes CGP et sont disponibles sur le Site Web de VP DIVE.

1.4 Ces CGP s'appliquent malgré toute clause contraire des conditions générales d'achat ou documents commerciaux du Client. Le Client est réputé avoir lu et accepté ces CGP en totalité, en particulier lorsque le Client achète ou utilise des Services proposés par VP DIVE.

1.5 Aucune clause ni condition contenue dans des commandes ou autre document émis par le Client ne sera réputée acceptée par VP DIVE, même en l'absence de rejet exprès par VP DIVE. Seules ces CGP, accompagnées des éventuelles conditions particulières de VP DIVE contenues dans des Devis ou d'autres documents émis par VP DIVE, constituent l'intégralité du contrat entre le Client et VP DIVE, et prévalent, dans leur totalité, sur tous les autres termes et conditions contradictoires du Client.

1.6 Sauf accord exprès et écrit de VP DIVE, aucun changement apporté par le Client aux présentes CGP ne pourra engager VP DIVE, qu'il soit indiqué dans le bon de commande du Client ou dans tout autre document. Toute modification contractuelle demandée par le Client et acceptée par VP DIVE peut entraîner une modification des prix et des délais.

1.7 Les dispositions particulières d'un accord écrit entre le Client et VP DIVE notamment dans un Devis, et qui pourraient se trouver en conflit avec les présentes CGP, prévaudront sur les dispositions des CGP correspondantes.

2. DESCRIPTIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES PROPOSÉS PAR VP DIVE

Les Services proposés par VP DIVE figurant ci-dessous sont les principaux Services proposés par VP DIVE et ne constituent pas une liste exhaustive ou limitative des Services de VP DIVE.

2.1 **Services Premium** : VP DIVE propose à ses Clients des services dits « Premium » (les "Services Premium"), comportant le développement par VP DIVE de fonctionnalités avancées exclusives, réalisé au cas par cas, sur la base des demandes spécifiques de chaque Client, tels que notamment accès d'écran d'administration sur application mobile, ou tableaux de bord (statistiques et analytiques), outils supplémentaires (exports, comptabilité, suivi pédagogique, ...). Ces Services Premium feront l'objet d'un Devis de VP DIVE et sont facturés par VP DIVE aux Clients comme précisé sur le Devis correspondant. Le prix à payer par le Client sera déterminé selon le barème suivant en fonction du nombre de membres / adhérents du Client : 2€ / membre / an à partir de 30 membres, par tranche de 50 membres. Lorsque l'administrateur du Client tente d'accéder à telle ou telle fonctionnalité « Premium », il devra souscrire à l'offre « Premium » de VP DIVE qui affichera un prix annuel (365 jours depuis la date de paiement) en fonction du nombre d'adhérents / membres du Client. Si durant l'année le nombre d'adhérents augmente considérablement (tranche de 50 membres), un supplément pourra être facturé par VP DIVE au Client.

2.2 **Services Application** : VP DIVE propose à ses Clients des Services de distribution (sous IOS et Android) d'applications mobiles personnalisées (les "Services Application"), avec le nom et le logo du Client, une page d'accueil Le Client pourra bénéficier d'une appli mobile sur Apple® et Android® avec son nom et son logo. L'ouverture se fera directement sur son site. Le Client devra en faire la demande directement à VP DIVE par Email (ou formulaire de contact depuis le Site Web).

2.3 **Services Migration de données** : VP DIVE propose à ses Clients des Services de migration de leur site web et de leurs données correspondantes vers un site web développé par VP DIVE, hébergé via le Site Web de VP DIVE, incluant une réplique de leur site web existant et de ses menus (les "Services Migration"). Ces Services Migration feront l'objet d'un chiffrage et d'un Devis de VP DIVE au cas par cas, qui sera adressé au Client, et dont le contenu, les délais et les tarifs dépendront de la quantité d'information concernée, du chiffrage de ces informations, et du temps estimé puis passé par VP DIVE pour la réalisation de ces Services.

2.4 **Envoi de Newsletter** : VP DIVE peut sur demande réaliser des Services d'envoi de newsletters pour le compte de ses Clients (envoi aux adhérents ou membres de ces Clients), via un outil adapté et développé par VP DIVE. Ces Services feront l'objet d'un chiffrage et d'un Devis de VP DIVE qui sera adressé au Client, et dont le contenu, les délais et les tarifs dépendront de la quantité et de la fréquence d'envoi des newsletters concernées, et du temps estimé puis passé par VP DIVE pour réaliser ces Services.

2.5 **Organisation de votes** : VP DIVE peut sur demande réaliser des Services d'organisation des votes aux assemblées générales pour le compte de certains de ses Clients (clubs, associations et fédérations de plongée).

3. OBLIGATION D'INFORMATION DU CLIENT

Le Client, sous sa responsabilité, devra fournir suffisamment en avance toutes informations appropriées à VP DIVE pour permettre à celui-ci de prendre les mesures nécessaires à l'établissement de son Devis, ainsi que toutes données, informations et documents utiles à la réalisation, en temps et en heure, des Services par VP DIVE. Si VP DIVE ne reçoit pas ces données, informations ou documents, VP DIVE peut alors être amenée à différer l'émission de son Devis, voire la réalisation de ses Services ou la fourniture de Livrables, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre.

4. DÉLAIS DE REALISATION

4.1 VP DIVE fera des efforts raisonnables pour délivrer les Services et tous Livrables convenus dans les délais du Devis ou dans les délais convenus avec le Client. Les délais de réalisation des Services par VP DIVE ou de remise de Livrables ne sont toutefois donnés qu'à titre purement indicatif, y compris s'ils figurent sur un Devis de VP DIVE ou sur une commande du Client, et n'engagent pas VP DIVE.

4.2 Par conséquent, des éventuels retards de remise de Livrables ou de réalisation des Services n'ouvriront pas droit au Client à des dommages et intérêts ni à des pénalités de retard.

5. PRIX – PAIEMENT

5.1 Sauf disposition contraire expressément prévue dans un Devis, les prix sont payables net sans aucune déduction, et le Client devra payer en sus toutes taxes et tous frais, droits ou frais accessoires. Toute augmentation de ces frais sera à la charge exclusive du Client.

5.2 Sauf accord contraire, les factures de VP DIVE sont payables net sans escompte, dans un **déla**i de 30 jours à compter de la date figurant sur la facture.

5.3 En cas de 1^{ère} commande de la part du Client, en cas de procédure collective du Client, ou si le Client a déjà payé une ou des factures de VP DIVE avec retard, VP DIVE ne sera plus tenue par aucun délai de paiement accordé au Client et le paiement de 100% du prix de la commande devra se faire avant que VP DIVE ne commence à exécuter ladite commande.

5.4 En cas de non-paiement à la date d'échéance, le Client devra payer à VP DIVE, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard équivalent à au moins taux d'intérêt légal + 7% à la date de la facture, à compter de la date d'échéance de la facture, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € par facture impayée ou payée en retard, et ce sans préjudice de tous autres droits de VP DIVE. En cas de retard de paiement ou d'inexécution de l'une de ses obligations par le Client, ou dans le cas où le Client ne serait pas prêt à effectuer un paiement comptant d'avance ou à fournir à VP DIVE toutes garanties demandées, VP DIVE sera en droit d'annuler le contrat en tout ou en partie ; en conséquence, toutes sommes dues et payables par le Client, y compris non encore arrivées à échéance, deviendront immédiatement exigibles sans que VP DIVE n'ait à faire une mise en demeure préalable.

5.5 VP DIVE aura le droit de compenser les dettes du Client et/ou d'imputer ses paiements aux factures non réglées après plus de trente (30) jours, majorées de tous intérêts et frais de retard accumulés y afférents, dans l'ordre suivant : frais, intérêts, montants des factures.

5.6 Le Client ne pourra retarder aucun paiement dû ni procéder à aucune compensation, même en cas de différend avec VP DIVE. S'il est en retard de ses paiements, le Client ne pourra prendre aucune mesure (ni vente ni transformation) susceptible de modifier le Produit.

6. ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

- 6.1 Le Client devra avoir communiqué à VPDIVE suffisamment longtemps à l'avance les spécifications techniques et toutes contraintes et informations nécessaires à la bonne réalisation des Services, ainsi qu'à l'usage final attendu par le Client.
- 6.2 Le Client n'est pas autorisé à bénéficier des Services, à utiliser des Logiciels de VPDIVE ou des Livrables s'il n'a pas accepté les présentes CGP.
- 6.3 Il relève de la responsabilité du Client de :
- vérifier par avance si les Logiciels, les Livrables et les Services proposés par VPDIVE sont susceptibles de répondre à ses besoins, et si nécessaire d'obtenir l'avis d'un expert ou d'un consultant dans le but de vérifier ce point ;
 - vérifier que ses propres logiciels et matériels répondent aux exigences minimales nécessaires au bon fonctionnement des Logiciels, et afin de lui permettre d'utiliser les Logiciels de manière optimale ;
 - prendre prudemment en considération les spécifications des Logiciels décrites par VPDIVE, ainsi que les autres instructions de VPDIVE ;
 - suivre les instructions et recommandations de VPDIVE afin d'éviter toutes erreurs ;
 - raisonnablement protéger ses matériels informatiques et Logiciels pour éviter toute destruction ou copie ;
 - prendre toutes mesures raisonnables pour protéger ses systèmes informatiques et ceux de VPDIVE contre les attaques de virus ou malware ;
- 6.4 **Réception.** Le Client devra réceptionner les Services et les Livrables. Cette réception doit être prononcée au plus tard 5 jours après la mise à disposition des Livrables ou 5 après la fin des Services de VPDIVE. Le fait pour le Client d'utiliser les Services et/ou les Livrables équivaut à leur réception et à leur acceptation.
- 6.5 Le Client s'interdit de communiquer à des tiers ses mots de passe et autres identifiants personnels ou données d'accès. Ceux-ci doivent être protégés afin que les tiers ne puissent y accéder. Les identifiants et mots de passe doivent être changés à la 1^{ère} utilisation des Logiciels, mais aussi par la suite à intervalles réguliers. Les identifiants et mots de passe doivent être aussi changés immédiatement en cas de suspicion qu'un tiers aurait pu y avoir accès.
- 6.6 Le Client s'engage à respecter strictement les lois et règles nationales et internationales portant sur les copyrights, marques déposées, brevets, dessins et modèles, noms commerciaux, et autres droits de propriété intellectuelle ainsi que plus largement les droits des tiers et de VPDIVE.
- 6.7 Les réclamations, pertes, préjudices, coûts supportés par VPDIVE et qui résulteraient d'une violation par le Client de ses obligations seront *in fine* supportés par le Client.

7. GARANTIES DE VPDIVE SUR LES SERVICES, LES LIVRABLES ET LES LOGICIELS

- 7.1 **Pour les Services de conception ou de recherche et développement (notamment Services Premium, Services Application et Services Migration), il est entendu qu'en raison de l'incertitude technique liée à la nature même de ces Services, VPDIVE ne garantit pas que les objectifs attendus seront atteints avec succès ou réalisés dans le délai contractuel, malgré les efforts de VPDIVE pour y parvenir. VPDIVE fera toutefois des efforts raisonnables pour tenter d'atteindre les buts poursuivis par le Client.**
- 7.2 Concernant ses Logiciels, VPDIVE garantit seulement qu'ils seront conformes à leurs spécifications et fonctionnalités expressément garanties par VPDIVE ainsi qu'aux règles applicables aux licences de Logiciel, sauf disposition contraire. VPDIVE ne donne aucune autre garantie sur ses Logiciels. Le fonctionnement et les principales caractéristiques des Logiciels sont décrits dans le Devis. Aucune fonctionnalité au-delà des fonctionnalités expressément garanties contractuellement n'est due au Client. La garantie de VPDIVE est en outre exclue si le Client a sans autorisation modifié les Logiciels ou s'il les utilise dans des buts ou pour des objectifs qui n'ont pas été envisagés par les parties, ou si le Client utilise les Logiciels sur des matériels inadaptés.
- 7.3 VPDIVE fera ses meilleurs efforts pour réparer et résoudre tout défaut de fonctionnement des Logiciels dans un délai raisonnable. Sont considérés comme étant des défauts de fonctionnement les dysfonctionnements documentés et répétés qui ont pour effet de rendre impossible l'utilisation du Logiciel ou de ses principales fonctionnalités, ou qui causent des pertes ou des modifications des données collectées ou générées par le Logiciel. Le Client devra prendre toutes les mesures raisonnables pour faciliter l'identification des défauts de fonctionnement, bugs, problèmes et leurs causes et devra fournir ces informations à VPDIVE.
- 7.4 **VPDIVE ne donne aucune autre garantie, expresse ou implicite, en particulier quant à la qualité des Services, des Livrables ou des résultats attendus, leur valeur marchande, leur aptitude à leur destination, ou toute utilisation future ou autre.**
- 7.5 Si VPDIVE reconnaît que les Services ou les Livrables fournis sont défectueux, VPDIVE sera seulement obligée, à sa seule discrétion, soit (i) de faire ses meilleurs efforts pour réparer, remplacer ou rembourser les Services ou Livrables en question, soit (ii) si le prix n'en a pas encore été acquitté par le Client, de procéder à une réduction du prix ou d'annuler le contrat. Si le Client veut bénéficier du droit à garantie, il devra laisser VPDIVE accéder aux Livrables fournis dans le cadre des Services, pour diagnostic par VPDIVE.
- 7.6 **La garantie de VPDIVE tombe si (i) le Client n'a pas payé la totalité du prix, ou (ii) si le Client n'a pas utilisé et/ou maintenu les Services ou les Livrables de la manière envisagée dans le Devis ou convenue entre les parties, ou (iii) si le Client intervient sur les Livrables, les Logiciels ou les résultats des Services fournis, les transforme, les modifie ou en change la destination usuelle ou convenue.**
- 7.7 Tout conseil technique donné par VPDIVE, avant et/ou pendant l'utilisation des Services ou à l'occasion de la remise des Livrables, que ce conseil soit prodigué verbalement ou par écrit ou par le biais d'essais, est donné de bonne foi mais sans aucune garantie de la part de VPDIVE. Les conseils de VPDIVE ne dispensent pas le Client de son obligation de tester lui-même les Services et Livrables fournis par VPDIVE avant leur mise en œuvre afin de vérifier qu'ils sont bien aptes à l'usage envisagé. L'usage et la transformation des Services et des Livrables sont entrepris aux risques exclusifs du Client.
- 7.8 Sauf disposition contraire, les réclamations pour défauts ne pourront plus être communiquées à VPDIVE au-delà d'un délai de trois (3) mois après la date de fin des Services, la date de remise du Livrable ou la date de début de l'utilisation du Logiciel.

8. RESPONSABILITÉ

- 8.1 Sauf accord express contraire entre les parties, les Services et Livrables sont à usage professionnel uniquement et VPDIVE ne sera aucunement responsable des dommages causés par ses Services ou tous Livrables au Client ou à des tiers liés au Client.
- 8.2 Le Client ne pourra invoquer la responsabilité de VPDIVE concernant l'indemnisation de dommages directs et/ou indirects qui seront causés par l'utilisation des Services ou des Livrables contrairement aux spécifications ou aux instructions de VPDIVE, ou contrairement à des conditions normales d'utilisation. En conséquence, le Client renonce à tout droit d'action à l'encontre de VPDIVE et de ses assureurs à ce titre et s'engage à obtenir pareille renonciation de ses propres assureurs.
- 8.3 **Le Client déclare qu'il effectuera tous les tests et évaluations qu'il considère nécessaires ou utiles pour utiliser les Logiciels, Services et/ou les Livrables, et qu'il prendra sous sa seule responsabilité toutes les décisions relatives à la mise en service dans son organisation ou à l'usage des Logiciels, Services et/ou des Livrables.** En cas de doute, il est conseillé au Client de demander l'avis de VPDIVE. Cependant, l'avis de VPDIVE ne peut être que le reflet de sa propre expérience et n'est donné qu'à titre indicatif, sans engager une quelconque responsabilité de la part de VPDIVE.
- 8.4 Les vices cachés doivent être notifiés par écrit à VPDIVE dès leur découverte par le Client, mais dans tous les cas pas plus de trois (3) mois après la réception des Services et des Livrables (le Client étant réputé avoir eu l'opportunité de procéder à leur vérification complète et exhaustive au moment de la livraison ou au cours de ce délai de trois mois).
- 8.5 En tout état de cause, en cas de problème, le Client doit limiter au maximum toute conséquence dommageable, potentielles ou existantes. Le Client n'est pas autorisé à retarder le paiement de factures du fait de la non-conformité des Services ou des Livrables, que cette non-conformité soit alléguée ou avérée.
- 8.6 La responsabilité de VPDIVE ne peut résulter des décisions prises par le Client en se basant sur les données résultant de l'utilisation des Livrables et/ou des Logiciels par le Client.
- 8.7 **EN AUCUN CAS VPDIVE NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DES PERTES DE PRODUCTION, PERTES D'EXPLOITATION, DE PRODUCTIVITE ET/OU DE TOUTE AUTRE PERTE OU DOMMAGES IMMATERIELS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT SUBIS PAR LE CLIENT OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE, DU FAIT DES SERVICES, DES LOGICIELS OU DES LIVRABLES. EN CONSÉQUENCE, LE CLIENT RENONCE A TOUT RECOURS A L'ENCONTRE DE VPDIVE ET DE SES ASSUREURS A CE TITRE ET S'ENGAGE A OBTENIR PAREILLE RENONCIATION DE SES PROPRES ASSUREURS.**
- 8.8 **DE PLUS, LA RESPONSABILITE DE VPDIVE AU TITRE D'UN DEVIS OU D'UNE COMMANDE NE POURRA EN AUCUN CAS DEPASSER LE MONTANT DU PRIX FIGURANT SUR CE DEVIS OU SUR CETTE COMMANDE.**
- 8.9 Le Client devra indemniser VPDIVE de tous coûts, frais, dépenses, pertes, dommages et intérêts, frais d'avocats résultant directement ou indirectement de (i) toute violation contractuelle par le Client et/ou (ii) violation des lois et règlement relatifs à la protection de la vie privée et des données personnelles et/ou (iii) toute violation d'une déclaration faite par le Client.

9. PROPRIÉTÉ DES LOGICIELS – DROITS DES CLIENTS D'UTILISER LES LOGICIELS

- 9.1 VPDIVE reste en tout état de cause et à tout moment seul et unique propriétaire de ses Logiciels et de leurs fonctionnalités (y compris développés spécifiquement pour un Client) et de tous manuels, documents, informations ou savoir-faire qui seraient communiqués ou mis à disposition par VPDIVE au Client et/ou utilisés par VPDIVE pour la réalisation de Services au bénéfice du Client. Tous les droits de propriété intellectuelle se rapportant aux Logiciels, plans, architectures, procédés, savoir-faire, rapports et/ou autres documents communiqués ou divulgués par VPDIVE au Client restent la propriété seule et exclusive de VPDIVE et sont protégés par la loi et notamment les droits de propriété intellectuelle. Les droits de propriété

intellectuelle se rapportant aux Logiciels, et notamment les droits d'auteurs, de brevets, marques, dessins et modèles ainsi que tous autres droits concernant directement ou indirectement les Logiciels et tout autre Livrable que VPDIVE fournit au Client restent la propriété seule et exclusive de VPDIVE.

9.2 VPDIVE consent au Client, pour la durée convenue entre eux, une licence non-exclusive, non-transférable et limitée pour utiliser le ou les Logiciel(s) spécifié(s) dans le Devis et les documents et manuels visés dans le Contrat, pour le seul usage interne du Client, en contrepartie du paiement par le Client des redevances contractuellement convenues. Le Client aura le droit de sous-lLicencier les Logiciels à ses membres ou adhérents dans le strict respect des conditions de sous-licence convenues entre le Client et VPDIVE.

9.3 Toute utilisation du Logiciel au-delà des limites de la licence convenue est prohibée. Sauf disposition contraire expressément acceptée par VPDIVE par écrit, le Client n'est pas autorisé à (i) copier les Logiciels, (ii) fournir un accès à des tiers pour leur permettre d'utiliser les Logiciels, (iii) sous-lLicencier ou vendre les Logiciels ou des parties des Logiciels. Si des tiers utilisent ces Logiciels avec l'aide ou à cause d'une négligence du Client, ou si le Client est responsable de cette utilisation, il en sera tenu pour responsable conjointement et solidairement avec ce tiers, notamment pour le paiement de toutes redevances ou dommages et intérêts qui découlerait de cette utilisation non-autorisée.

9.4 Le Client s'interdit de décompiler ou de pratiquer du "reverse engineering" ni du "web scraping" sur les Logiciels, de le décortiquer, de le reproduire dans le but de créer de nouvelles applications ou de créer un ou plusieurs logiciels susceptibles de concurrencer directement ou indirectement les Logiciels dans l'accord préalable de VPDIVE. Le Client s'interdit d'enlever, de changer ou modifier les éventuelles informations relatives à la propriété des Logiciels par VPDIVE.

9.5 VPDIVE pourra, en cas de violation de ses obligations par le Client, suspendre la licence du Client, et ce aux frais du Client. Ceci ne libérera pas le Client de son obligation de payer les redevances portant sur la licence du Logiciel.

9.6 VPDIVE pourra, en cas de soupçon de violation de ses obligations par le Client, pratiquer un audit du Client afin de vérifier que celui-ci se conforme à toutes ses obligations contractuelles.

9.7 Dans le contexte du développement et de l'amélioration des Logiciels par VPDIVE, certaines fonctions des Logiciels peuvent être modifiées par VPDIVE, pour autant que le but principal poursuivi par le Client ne soit pas remis en cause.

10. CONFIDENTIALITÉ

10.1 Les Devis de VPDIVE, ainsi que toutes informations fournies par VPDIVE au Client, oralement ou par écrit, et concernant les concepts, idées, fonctionnalités, développements informatiques, commandes, procédés, spécifications, documents techniques ou autre, plans, calculs, dessins, et tous objets, ou Devis de VPDIVE y inclus son savoir-faire, sa propriété intellectuelle, et tous éléments d'informations, documents et bases de données légaux, techniques ou commerciaux (les « **Informations** ») appartiennent à VPDIVE et devront être traités en tant qu'informations confidentielles de VPDIVE par le Client. Ces Informations ne devront être communiquées à aucun tiers par le Client sans l'accord préalable et écrit de VPDIVE. Le présent engagement de confidentialité restera en vigueur pendant toute la durée de l'exécution du contrat concernée et pendant au moins les 10 années suivant la fin dudit contrat. Lesdites Informations seront exclusivement utilisées par le Client aux fins de l'exécution de la commande concernée et pour aucun autre objet.

10.2 Sauf accord contraire, VPDIVE conservera la propriété de toutes les Informations pouvant être utilisées en rapport avec les Services et contenues dans les Livrables de manière générale. Le Client s'engage à respecter les Informations et tous les droits de propriété intellectuelle y afférents de VPDIVE.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1 Sauf disposition contraire expressément convenue entre les Parties, le contenu de tous Logiciels, Livrables, rapports, architectures, marques, logos et autres documents développés, conçus, rédigés, livrés et/ou communiqués au Client par VPDIVE, y compris les Livrables et résultats des Services réalisés par VPDIVE pour le compte du Client, sont et demeurent la propriété exclusive de VPDIVE, et le Client s'interdit d'y apposer ses noms commerciaux ou marques sans l'accord de VPDIVE.

11.2 Dans le cas où des Services ou des Livrables seraient réalisés, modifiés, transformés, incorporés ou intégrés par VPDIVE à la demande du Client selon des procédés, plans, spécifications, dessins et/ou instructions fournis par le Client, et que les droits d'un tiers (en particulier des droits résultant de logiciels, brevets ou autres droits protecteurs) seraient enfreints par ces utilisations, modifications, transformations, incorporations ou intégrations, le Client devra indemniser VPDIVE contre un éventuel recours d'un tel tiers et toutes ses conséquences, notamment financières.

10.6 Sauf interdiction expresse du Client, VPDIVE pourra utiliser, à titre de simple référence commerciale, le nom du Client, son enseigne et/ou son logo.

12. SUSPENSION OU ABANDON D'UN PROJET PAR LE CLIENT

12.1 Suspension d'un projet par le Client : Le Client pourra, exceptionnellement, suspendre l'exécution par VPDIVE d'un Devis ou d'une commande de Services. Cette suspension devra se faire par envoi à VPDIVE d'une LRAR avec un préavis de quinze (15) jours ouvrés, pendant une période que le Client aura déterminée mais qui ne pourra pas dépasser 30 jours. VPDIVE sera alors indemnisé par le Client de l'ensemble des frais supplémentaires supportés par VPDIVE et directement ou indirectement liés à cette suspension.

12.2 Abandon anticipé d'un projet par le Client : Dans l'hypothèse où le Client décidait de mettre un terme définitif de manière anticipée aux Services en cours d'exécution avant la fin de la réalisation de ces Services par VPDIVE, il devra en informer VPDIVE par LRAR et devra respecter un préavis de résiliation d'au moins 30 jours. La résiliation n'interviendra qu'à l'issue de ce délai de 30 jours, sauf accord express avec VPDIVE sur une autre date de fin. **Dans ce cas, le Client devra payer à VPDIVE (i) tous les Services déjà réalisés par VPDIVE jusqu'à la date de fin effective du contrat, (ii) tous les Livrables déjà livrés à la date de fin effective du contrat ou sur le point de l'être, (iii) toutes les licences, produits, matériaux ou composants déjà commandés par VPDIVE pour réaliser les Services arrêtés, ainsi que tous les frais engagés par VPDIVE à ce titre, et (iv) une pénalité de résiliation anticipée d'un montant égal à 30 % du montant total HT du devis terminé de manière anticipée par le Client.**

13. RÉSILIATION POUR FAUTE

En cas de manquement d'une des Parties à remplir ses obligations résultant d'une disposition d'un contrat ou d'un Devis, l'autre Partie sera autorisée, par une notification écrite adressée à la Partie défaillante par LRAR et lui laissant un délai de 30 jours pour remédier à sa défaillance, et ce sans préjudice de tous autres recours, à résilier tout ou partie du contrat ou de la commande concernés.

14. FORCE MAJEURE

14.1 La partie victime d'un cas de force majeure devra immédiatement en informer l'autre partie par écrit et lui fournir toutes informations utiles par écrit.

14.2 Les cas de force majeure sont notamment (mais pas exclusivement) les événements suivants : guerre (déclarée ou non), émeute, manifestation, accident, incendie, inondation, tempête, retard de transport, pannes ou bris de matériels, changements de lois, décrets, réglementation, normes ou arrêtés émanant de tout organisme ou administration, épidémies ou pandémies et leurs conséquences, pénuries de matériaux ou de composants, ou toute autre cause ou événement que VPDIVE ne peut raisonnablement contrôler, ou empêchant l'exécution normale des obligations de VPDIVE et/ou de ses sous-traitants par suite d'un événement dont la survenance n'était pas raisonnablement prévisible.

14.3 Si un cas de force majeure affecte VPDIVE, VPDIVE ne sera pas tenu pour responsable d'une non-exécution de ses obligations contractuelles. En outre, VPDIVE disposera d'un délai raisonnable supplémentaire pour exécuter ses obligations, et aura le droit de répartir sa production parmi ses Clients comme il l'estimera équitable.

14.4 Le Client ne doit pas être responsable de la non-exécution de ses obligations contractuelles liée à un cas de force majeure.

14.5 Tout cas de force majeure qui empêcherait l'utilisation de Services ou de Livrables commandés ou qui réduirait les besoins du Client n'autorise pas celui-ci à suspendre ni à retarder le paiement des Services et Livrables commandés ni à annuler ou résilier tout ou partie de la /des commande(s) concernée(s).

15. JURIDICTION – LOI APPLICABLE

15.1 LES PRÉSENTES CGP, AINSI QUE TOUS DEVIS, CONTRATS ET COMMANDES SERONT RÉGIS ET INTERPRÉTÉS EXCLUSIVEMENT SELON LA LOI FRANÇAISE.

15.2 TOUTES CONTESTATIONS SURVENANT À L'OCCASION DE CES GCP, D'UN DEVIS, D'UNE COMMANDE OU D'UN CONTRAT SERONT EXCLUSIVEMENT DU RESSORT DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ (CHAMBRE COMMERCIALE). CEPENDANT, VPDIVE SE RESERVE LE DROIT DE PORTER UN LITIGE CONCERNANT LE CLIENT DEVANT LES TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU LIEU D'IMMATRICULATION DU CLIENT.

16. DISPOSITIONS DIVERSES

16.1 Cession. Le Client ne pourra céder aucun contrat, Devis, commande ni aucun droit découlant des présentes, ni aucune créance due à VPDIVE à un tiers sans avoir obtenu préalablement le consentement écrit de VPDIVE.

16.3 Le non-exercice de tout ou partie d'un quelconque de ses droits par une des parties n'est en aucun cas constitutif d'un abandon ou d'un renoncement à ce droit.

16.2 S'il apparaît que certaines dispositions de ces CGP sont nulles, inapplicables ou contraires à la loi en tout ou en partie, ou ne peuvent être appliquées pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions de ces CGP demeureront inchangées.

17. PROTECTIONS DES DONNÉES PERSONNELLES

17.1 Données du Client : le Client est informé que certaines de ses données personnelles sont susceptibles d'être collectées et traitées par VPDIVE pour la bonne réalisation du Contrat et le suivi des relations commerciales avec VPDIVE. Ces données seront utilisées par VPDIVE uniquement dans le cadre de la relation commerciale avec le Client. Ces données seront uniquement utilisées par VPDIVE et ses sous-traitants ou fournisseurs. En cas de litige, ces données pourront être communiquées à l'institution judiciaire et aux autres parties. VPDIVE conservera les données du Client pendant une période maximum de 5 ans suivant la fin de la relation commerciale entre les parties.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de transfert, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de ses données personnelles collectées par VPDIVE. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi à VPDIVE d'une demande écrite transmise à l'adresse indiquée dans l'art. 16.6 ci-dessous. VPDIVE devra répondre dans un délai d'1 mois. En cas de refus, le Client pourra contacter la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou toute juridiction compétente.

17.2 Données fournies par le Client : De manière générale VPDIVE n'aura pas accès aux données personnelles collectées et traitées par le Client. Si le Client demande à VPDIVE, à titre exceptionnel, d'avoir accès ou de traiter des données personnelles collectées et/ou fournies par le Client, le Client garantit à VPDIVE qu'il a bien respecté les lois et règlements applicables en France et en Europe concernant la collecte, le traitement et la communication de ces données personnelles à VPDIVE.

17.3 Données traitées par le Client : Le Client doit se conformer aux lois et réglementations applicables, et en particulier aux termes du « RGPD » (Règlement Européen n°2016/679) en ce qui concerne les données personnelles collectées, générées et traitées par le Client avec l'aide des Logiciels. Dès l'utilisation des Livrables ou Services, le Client devra en particulier :

- respecter les droits des personnes dont les données ont été collectées et/ou traitées ;
- garantir la stricte confidentialité de ces données ;
- protéger efficacement et suffisamment ces données, notamment contre les fuites ou pertes ;
- informer les personnes dont les données ont été collectées et/ou traitées de toute fuite ou vol de ces données dans un délai de 48 heures suivant la découverte par le Client de tels actes ;
- s'assurer que les personnes autorisées du Client ayant accès à ces données respectent la confidentialité et soient correctement formées au traitement des données personnelles.

17.4 En tant que simple fournisseur de Services, Livrables et Logiciels, VPDIVE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable, directement ou indirectement, concernant les données personnelles collectées, générées et traitées par le Client.

17.5 Si le Client a accès aux données personnelles de VPDIVE, il devra respecter les mêmes obligations concernant ces données telles que décrites dans le point 17.3 ci-dessus

18. COORDONNÉES DE VPDIVE

VPDIVE SAS - N° RCS : 908 554 223 (RCS de METZ)
Siège social : 1b, rue de Haguenau, 57150 CREUTWALD - France
Email : contact@vpdive.com